le peuple valdôtain

19 janvier **2012**
n° **3**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

La campagne d'adhésion 2012 est lancée : inscrivez-vous à l'Union Valdôtaine

Le prix des cotisations ne change pas en 2012

La campagne d'adhésion pour l'année 2012 vient d'être lancée : avec un slogan simple et direct, rapide comme l'envoi d'un texto, l'Union Valdôtaine invite les inscrits à renouveler leur adhésion et s'adresse également à toutes les personnes qui ont envie d'apporter leur contribution.
L'affiche utilisée a été réalisée par la graphiste Elisa Avantey, qui s'était placée à la troisième place lors du concours d'idées organisé par le Mouvement en 2010.
Pour l'année 2012, les prix de la cotisation, ainsi que l'abonnement pour "Le Peuple Valdôtain", délibérés par le Comité Fédéral, ne changent pas par rapport à l'année dernière : pour les adhérents en Vallée d'Aoste, le prix est de 20 euros, abonnement à l'hebdomadaire compris, tandis que, pour les inscrits à l'étranger, le prix s'élève à 25 euros. Ceux qui désirent soutenir davantage les efforts économiques du Mouvement peuvent choisir la Carte d'Or pour un montant de 60 euros.
Enfin, pour les non-inscrits, le montant des souscriptions à la presse unioniste est de 25 euros pour recevoir "Le Peuple" en Vallée d'Aoste et en Italie, alors que pour l'étranger les frais s'élèvent à 30 euros.
Pour tout renseignement, les intéressés peuvent s'adresser au Siège Central d'Aoste ou à celui de Pont-Saint-Martin. •

« Il y a de la place pour ceux qui veulent travailler pour la communauté »

Unionistes, c'est le moment de s'impliquer dans la politique

EDITORIAL par Ego Perron

Notre Mouvement lance, ces jours-ci, sa campagne d'adhésion habituelle pour 2012. Au début de l'année, nos sections s'occupent de renouveler leurs adhésions et, si possible, de trouver de nouvelles personnes qui auraient envie de s'inscrire et de participer à la vie de notre Mouvement.
La politique vit d'une manière générale une période très difficile. Et la conjoncture économique n'aide sans doute pas dans ce sens. Les citoyens ont souvent d'autres préoccupations que le fait de participer ou de suivre de près l'activité politique. Et pourtant, c'est surtout dans ces moments-là que le rôle, le travail et l'action de la politique jouent un rôle essentiel. C'est dans ces moments-là que la politique est appelée à faire les choix qui vont dans la direction de faire croître et de faire progresser le milieu que l'on administre.
L'Union Valdôtaine, à l'intérieur de ce contexte difficile, n'a pas une attitude figée.
Au contraire, elle est ouverte aux contributions, y compris nouvelles, de tous ceux qui ont envie de donner, de mettre leur intelligence et leur énergie au service de la Vallée d'Aoste. Et au sein de notre Mouvement, on peut trouver le lieu et l'ambiance où apporter ses idées.
Je demande à tous les Unionistes et aux sympathisants de renouveler leur adhésion au Mouvement. Nous en avons besoin. Nous avons besoin de l'énergie de chacun, de l'expérience et des conseils des plus âgés, de l'enthousiasme et de l'élan des plus jeunes, du dynamisme des gens qui travaillent et des suggestions des personnes de culture.
Au sein de notre Mouvement, il y a de la place pour tous ceux qui ont quelque chose à exprimer en faveur de cette communauté : ils sont les bienvenus. La Vallée d'Aoste et son bien-être est l'unique point de repère de notre action et l'essence même de notre existence. Nous n'avons pas de référents externes auxquels il faut rendre des comptes. Nous rendons seulement des comptes au peuple valdôtain.
L'année dernière beaucoup de personnes ont adhéré pour la première fois à l'Union Valdôtaine. J'en suis heureux et je remercie les sections pour l'excellent travail sur le territoire.
J'espère que cette direction positive sera maintenue, car c'est de la base que notre mouvement trouve la force et la vitalité pour pouvoir toujours travailler en faveur de la Vallée d'Aoste. •

COMMUNES » pages 4 et 5

Elections administratives dans quatre Communes valdôtaines

Ce sera une année 2012 un peu spéciale pour les communes d'Arnad, Courmayeur, Issime et Valsavarenche, où sont prévues les élections communales. Voilà le point de la situation à quelques mois de l'un des rendez-vous les plus importants pour les citoyens.

COMMUNES » page 6

Taxe de séjour, au mois de juin l'entrée en vigueur de cet impôt

Le Celva s'est exprimé favorablement sur les modalités d'application de la taxe de séjour. « *Le document*– a expliqué Elso Gérandin – *est le résultat de la collaboration entre l'Administration régionale, le Cpel/Celva et l'Adava* ».

VIE DE L'UNION » page 7

Le premier rendez-vous avec "Nos contemporains illustres"

La nouvelle rubrique du directeur de "Le Peuple Valdôtain" Joseph Rivolin sort à partir de ce numéro du journal. En 2012, vous aurez la possibilité de connaître davantage les personnages les plus importants de l'histoire de la Vallée d'Aoste dans la seconde moitié du XX[ème] siècle.

... » fin de citation l.caveri@gmail.com

« Ne dis pas peu de choses en beaucoup de mots,
mais dis beaucoup de choses en peu de mots »
Pythagore

Voilà !

0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques.

2 • L'Union Valdôtaine s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

Quel type de réformes pour la santé?

NOUVELLES DU SÉNAT

Antonio Fosson

Le fait que certaines réformes doivent être apportées à la célèbre "loi Bindi", dernière restructuration importante de notre système sanitaire, est évident à présent pour tout le monde. Cette exigence est aujourd'hui renforcée par la nécessité que la crise économique nous oblige à réduire les dépenses, à éliminer le gaspillage et à optimiser les ressources. Je suis de l'avis de ceux qui pensent que de nombreuses mais petites réorganisations, sans faire une révolution totale de ce qui est depuis toujours l'un des système sanitaires les meilleurs au monde, sont nécessaires. Je partage, à ce propos, ce que disait le ministre de la Santé Turco quand il pensait à l'entretien de la loi Bindi.

Les critères et les procédures pour choisir les cadres supérieurs, les chefs de service, le nombre des départements et les lignes d'orientation pour leur fonctionnement sont des procédures à revoir; ainsi les directeurs doivent être sélectionnés à l'intérieur des listes de manager qui ont suivi une formation spécifique: comme c'est le cas par exemple en France où un enseignement dans une école supérieure est réservé à cette figure professionnelle.

Ainsi du point de vue de l'organisation, il faut approuver un nouveau rôle pour les diplômes d'infirmiers, les anciennes infirmières professionnelles: à présent que leur formation est universitaire, les aides-soignants doivent en parallèle avoir des compétences supérieures dans la gestion de la santé.

Par exemple en salle opératoire, dans les ambulances et dans les services où ils doivent, après une formation spécifique, avoir la possibilité d'utiliser des supports technologiques à présent indispensables pour orienter les décisions et, encore, avoir un accès plus aisé et logique à la classe dirigeante. Et cela également pour d'autres figures professionnelles déjà insérées dans le domaine sanitaire: je pense aux chauffeurs du service des urgences auxquels est reconnue uniquement la capacité de conduire et non pas toutes les activités qu'ils exercent chaque jour en parallèle à l'activité de secours et de transport des malades.

Et enfin, il faut de nouveau soutenir le développement de la médecine sur le territoire, sur la valeur du médecin de famille et sur les synergies entre ce secteur et l'hôpital.

Le nouveau ministre de la Santé Renato Balduzzi, ministre technique qui connaît le sujet puisqu'il a été à la tête de bureau légal du Ministère à l'époque du ministre à la Santé Bindi, peut faire en cette période politique ces réformes et cet "entretien" si importants.

> Il n'est pas nécessaire de révolutionner un système qui est reconnu parmi les meilleurs au monde

J'ai eu la chance de le rencontrer récemment à Saint-Nicolas, où il passe depuis plusieurs années ses vacances et de lui en parler: bon travail professeur Renato Balduzzi, tous nos espoirs reposent sur votre travail et vos compétences! •

Autoroutes, Augusto Rollandin: «Des augmentations absurdes»

> L'Administration régionale a sollicité une réduction de 50% sur ces augmentations

Les tarifs de l'autoroute, et en particulier les augmentations introduites au début de l'année 2012, sont encore une fois l'un des thèmes à la une: en effet, lors de la séance du Conseil régional du mercredi 11 janvier dernier, l'Assemblée a rejeté une résolution proposée par les groupes de minorité (Alpe et Pd) qui demandaient des initiatives pour la réduction des péages sur les autoroutes valdôtaines.

> «Nous attendons des réponses qui n'arrivent pas»

A ce sujet, l'assesseur régional au Tourisme et aux Transports Aurelio Marguerettaz a précisé que: «*Cette résolution n'ajoute rien à ce que nous sommes en train de faire aujourd'hui, vu que, étant conscients des problèmes concernant les familles valdôtaines, nous mènerons de l'avant des actions constantes. La Vallée d'Aoste est la seule Région qui offre de telles réductions considérables*».

Le président de la Région Augusto Rollandin a également abordé le sujet lors de la conférence de presse du Gouvernement régional le vendredi 13 janvier dernier: «*L'augmentation des tarifs des autoroutes, en particulier du tronçon de Quincinetto à Courmayeur, est le résultat de la décision imposée par*

Les tarifs des autoroutes sont au centre d'une polémique

> Les décisions étant prises au niveau central par l'Anas, la Région ne peut pas intervenir

l'Anas. Il s'agit de décisions prises au niveau central et, comme pour le prix de l'essence, elles ne sont pas négociables. Même l'achat de la part de la Région de la majorité des sociétés concessionnaires Rav et Sav ne pourrait pas empêcher ces augmentations, puisque les tarifs seraient également liés aux décisions de l'Anas».

Pourtant, le président a rappelé que l'Administration régionale avait sollicité une réduction de 50% sur ces augmentations: «*Notre prise de position* – a-t-il souligné – *a été dure et déterminée: à présent, nous attendons des réponses qui ne sont pas encore arrivées*».

En ce qui concerne les actions entreprises par l'Administration régionale à ce sujet, Rollandin a ensuite ajouté que les premières données sur les rabais pour les habitants de la périphérie sont en train d'arriver: «*Nous avons obtenu une bonne participation: beaucoup de résidents ont adhéré à cette initiative, mais il est pourtant évident que chaque augmentation produit des répercutions négatives sur le tourisme*». •

EN BREF

La circulation valdôtaine sur Radio Traffic

Le service d'information sur la circulation en Vallée d'Aoste de 2012 diffusé à travers les antennes radiophoniques et les pages télévidéo (aussi au Piémont et en Lombardie) a été confié à l'agence Radio Traffic de Milan. Le service est promu et soutenu de concert avec les sociétés des autoroutes et des tunnels valdôtains. •

Subventions pour industries et artisans

Dans le cadre de la loi régionale 6/2003 "Interventions régionales pour le développement des entreprises industrielles et artisanales", l'Exécutif a octroyé des subventions pour les activités d'investissements à 12 entreprises industrielles, pour un total de 119 mille euros, et à 47 entreprises artisanales, pour plus de 390 mille euros. •

Services aux anciens, 23 millions d'euros

Le Gouvernement a approuvé les directives aux Organismes locaux qui gèrent les services aux personnes âgées, ainsi que les modalités d'affectation des financements régionaux relatifs à ce type de service, pour lesquels l'Administration régionale a engagé, pour l'année 2012, une dépense totale de 23 millions 430 mille euros. •

14 athlètes sponsorisés par la Région

L'Exécutif a engagé 36 mille 900 euros pour sponsoriser, pendant l'année 2012, 14 athlètes valdôtains pour des disciplines relatives aux sports d'hiver, dans le but de promouvoir l'image de notre Région. Des champions valdôtains porteront les logos de la Région dans le circuit de la Coupe du Monde des différentes disciplines. •

De nouvelles règles pour les guides alpins valdôtains

Nous avons simplifié les modalités de concession des contributions

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé à l'unanimité le projet de loi modifiant la règlementation de la profession de guide alpin en Vallée d'Aoste. Ce texte a notamment pour objectif de redéfinir les interventions financières de la Région en simplifiant les modalités de concession des contributions.

C'est le conseiller régional Salvatore Agostino, rapporteur du projet de loi au sein de l'Assemblée régionale, qui nous explique en quoi consistent ces modifications.

« Parmi les nouveautés introduites par cette disposition – nous explique donc le conseiller Salvatore Agostino – *signalons la reconnaissance de l'Union valdôtaine guides de haute montagne comme organisme non économique dépendant de la Région, doté d'une personnalité juridique et soumise à la surveillance de la structure régionale compétente ».*

« De plus – continue notre conseiller régional Salvatore Agostino – *il s'est avéré nécessaire d'indiquer de manière adéquate la possibilité, de la part des sociétés locales de guides alpins, de demander la concession de contributions en compte capital jusqu'à 50% de la dépense admissible. L'objectif est de faciliter les interventions d'adaptation des sièges des sociétés locales, avec une attention particulière à la sécurité, la capacité d'accueil et aux instruments informatiques nécessaires, et ce, afin d'assurer une gestion plus efficace de l'activité du secteur en faveur des professionnels de la montagne ».*

Le métier de guide alpin est en évolution

Les guides alpins peuvent transiter avec les clients sur les domaines skiables

Et Salvatore Agostino de poursuivre : *« De manière à éclaircir ultérieurement les rapports entre guides alpins et moniteurs de ski, et leurs rôles respectifs, nous avons voulu préciser qu'aux guides alpins il est permis de transiter avec les clients sur les domaines skiables vu l'exigence, à la fin d'une excursion d'alpinisme, d'utiliser les pistes de ski et de conséquence les installations de remontées mécaniques du domaine. De plus, la norme qui prévoit la présence de la majorité absolue d'inscrits pour la validité des actes d'approbation ou de modifications du statut de l'Union valdôtaine guides de haute montagne a été éliminée, alors que l'approbation du statut des guides a été uniformisée à celle en vigueur pour les moniteurs de ski qui prévoit la majorité absolue en première convocation et la majorité relative en seconde convocation ».*

L'assesseur au tourisme, aux sports, aux transports et au commerce Aurelio Marguerettaz est également intervenu sur cette matière : *« Nous avons donné des réponses à des situations où il y avait des problèmes. Cette matière est en constante évolution et nous devons donc maintenir le dialogue avec ces professions ouvert, avec bon sens et en contrôlant le secteur ».* •

LE COIN DU DIALOGUE — Mauro Bieler

Nous te remercions pour ton engagement, Eigen

Eugenio Squindo permettra aux générations futures de connaître l'histoire et la culture de nos villages

C'est au cours des derniers jours du mois de novembre que nous a quittés une personne pour laquelle j'avais une profonde estime, Eugenio Squindo. Il avait 90 ans et a été en contact avec les gens tout au long de sa vie en qualité d'enseignant, d'administrateur et de journaliste. Il a par ailleurs constamment documenté de nombreux aspects historiques et sociaux de la vallée du Lys qui nous permettent et permettront aux générations futures de connaître l'histoire et la culture de nos villages.

J'ai eu la chance de le connaître assez bien mais seulement au cours de ces dernières années et ceux qui le connaissaient depuis plus longtemps m'ont dit qu'il a été tout au long de sa vie un homme qui a œuvré avec passion. Lorsque l'on travaille avec passion on ne se fatigue pas, on a de l'enthousiasme que l'on transmet aux personnes qui nous entourent. C'est ce que faisait Eugenio. Les années passaient mais malgré cela il prenait toujours de nouveaux engagements.

Le sens de l'enseignement est une autre qualité qu'il avait fait sienne, caractéristique des personnes intelligentes quand elle est dispensé de manière à transmettre des instruments pour résoudre les problèmes de ces concitoyens ou simplement pour en améliorer la qualité de vie.

En parlant avec lui, je partageais son point de vue sur la façon de faire la politique et l'on retrouve de nombreux thèmes communs. Il me disait qui s'occupait de politique ne percevait aucun émolument, en rappelant que les choses allaient plus ou moins et, en analysant les différences avec notre époque, nous constations que la vraie révolution des choses a eu lieu au niveau de la bureaucratie mais en pire.

« Un homme qui a œuvré avec passion tout au long de sa vie »

La responsabilité de qui gouverne aujourd'hui implique un engagement en termes de temps non comparable aux autres époques. Sur la vague de la situation nationale, chez nous aussi on a beaucoup parlé des coûts de la politique en oubliant que la grande différence au niveau régional est que la politique, chez nous, donne encore les réponses que les citoyens attendent et méritent.

A propos des prises de responsabilité, Eugenio me racontait que pour construire la première remontée mécanique chez nous, au Weissmatten, le Conseil communal avait décidé de vendre une partie d'un legs et des perplexités des gens qui ne se rendaient pas encore compte que cette installation aurait contribué au développement de notre village et au bien-être de nos familles.

Lorsque je devrai prendre des décisions importantes, je me rappellerai de nos discussions.

Salut et merci Eigen ! •

Le travail des conseillers régionaux ne se résume pas à une simple présence au Conseil de la Vallée

Un intense travail est également réalisé au sein des cinq Commissions permanentes du Conseil de la Vallée

Le travail des Conseillers régionaux ne se limite pas à leur présence lors des séances du Conseil régional. En amont des réunions l'Assemblée régional, un intense travail est également réalisé au sein des cinq Commissions permanentes du Conseil de la Vallée. Nous commençons cette semaine par un compte rendu synthétique des travaux de la Ière Commission permanente « Institutions et Autonomie » au cours de l'année 2011, dont notre conseiller régional et chef de groupe, Diego Empereur, est vice-président.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Ière Commission a analysé en particulier le thème de la limitation des coûts de la politique. La présentation d'une proposition de loi de la part de la majorité, visant à la réduction des indemnités des conseillers régionaux, a achevé le cadre des initiatives politiques sur le thème ; une proposition de loi qui a été approuvée par 26 voix favorables et 7 contraires au cours de la dernière réunion du Conseil pour l'année 2011.

La Commission « Institutions et Autonomie » a également examiné et approuvé d'autres dispositions législatives, parmi lesquelles : la dénomination officielle des communes de la Vallée d'Aoste et la protection de la toponymie locale ; l'autonomie fonctionnelle et la nouvelle règlementation de l'organisation administrative du Conseil de la Vallée ; la modification de la règlementation du fonctionnement du bureau du Défenseur civique et de l'organisation et du fonctionnement du Comité régional pour les communications.

Ajoutons à cela la modification de la norme régionale en matière de dispositions pour la valorisation de l'autonomie et règlementation des signes distinctifs de la Région ; la réorganisation de l'activité en siège de consultation des Commissions permanentes du Conseil. •

Quelques chiffres…

La Ière Commission « Institutions et Autonomie », c'est :

- 21 réunions
- 59 objets examinés
- 13 projets et propositions de loi approuvés
- 2 propositions de loi constitutionnelles approuvées
- 7 auditions

Arnad, Issime, Valsavare renouvelleront leur Cons

L'année 2012 qui vient de s'ouvrir sera certainement très importante pour les habitants de quatre Communes valdôtaines. Arnad, Issime, Valsavarenche et Courmayeur seront, en effet, appelées à renouveler leur Conseil communal.
Une double tournée électorale attend donc quelque millier de valdôtains : au printemps (normalement au mois de mai) Arnad, Issime et Valsavarenche choisiront leur syndic. Courmayeur, normalement, votera à l'automne. •

Arnad, le syndic Pierre Bonel est prêt à continuer son travail

▸ Lundi dernier, 16 janvier, la première réunion thématique de la section du Mouvement

Premières réunions à Arnad, où au mois de mai (normalement) sont prévues les élections communales. Le pays de la Basse Vallée est le plus grand des villages concernés par la tournée électorale du printemps.
Et à Arnad, lundi dernier 16 janvier, la section de l'Union Valdôtaine s'est réunie une première fois pour commencer à en discuter. Et la décision finale a été de convoquer l'assemblée de la section pour mardi prochain, 24 janvier, afin de nommer la commission électorale qui s'occupera de la composition de la liste du Mouvement.
«C'est un processus assez complexe, mais qui dans quinze, vingt jours au maximum nous donnera la possibilité de voir la situation plus clairement. – a affirmé le syndic sortant d'Arnad Pierre Bonel au lendemain de la réunion de lundi 16 janvier – *On doit encore décider un tas de choses : pour ma part, je suis tout à fait disponible à travailler encore pour le pays, en espérant que le travail qui a été fait pendant ces cinq années est positif. Personnellement, je considère cette expérience que j'ai accomplie très positive, surtout parce que l'équipe de travail qui m'a accompagné a prouvé ses capacités en répondant aux exigences de la population. Si ces personnes sont confirmées pour la prochaine tournée électorale, je crois que le pays d'Arnad en bénéficiera».*

▸ Bonel : «Je considère cette expérience que j'ai faite très positive»

Bonel est donc prêt à poursuivre son engagement dans l'administration communale, mais la décision sera prise seulement après l'assemblée de la section pendant la semaine prochaine.
Il y a cinq ans, à Arnad la liste qui proposait Pierre Bonel et Alessandro Cortinovis en tant que syndic et adjoint du pays portait bien le symbole et le nom de l'Union Valdôtaine. Un symbole et un nom qui pourraient paraître aussi dans quelques mois en tête de la liste, peut-être accompagnés par les noms des "indépendants". •

Courmayeur

Courmayeur, au pied du Mont-Blan
est l'une des principales localités to
de la Vallée d'Aoste.
Situé à 1.228 mètres d'altitude, à 37
d'Aoste, le pays peut compter sur u
de 2.867 habitants.
Le syndic est Fabrizia Derriard, so
Ferruccio Truchet, membre de la s
de l'Union Valdôtaine.

QUATRE COMMUNES SERONT IMPLIQUEES PAR LES ELECTIONS EN 20

La vallée centrale du parc national du Grand-Paradis – l'une des réserves naturelles les plus importantesd'Europe - est bien celle de Valsavarenche. Dégioz, le chef-lieu, est situé à une hauteur de 1.541 mètres au-dessus du niveau de la mer et se trouve à 29 kilomètres d'Aoste : au total, 186 habitants.
Le syndic sortant est Pierino Jocollé (Union Valdôtaine) son adjoint Ilvo Martin.

Valsavar

Issime, le syndic Christian Linty se dit encore disponible

▸ Le syndic sortant de la commune est disposé à présenter sa candidature

Issime attend les élections communales de 2012 : et cinq ans après sa victoire en 2007, le premier citoyen sortant Christian Linty est plus que jamais décidé de demander à la population de reprendre le poste de syndic.
«J'ai proposé à ce sujet ma candidature, mais je ne suis pas le seul. Nous pouvons dire que le groupe de travail qui a été formé il y a cinq ans a travaillé correctement pendant cette législature et ces derniers temps, tout le monde est d'accord pour essayer de poursuivre cette expérience».

▸ Linty : « L'expérience que je viens de vivre a été très gratifiante et l'équipe de travail est compétente »

Dans la vallée du Lys – donc – la liste "Pour Issime - Vür Eischeme" pourrait se présenter face aux électeurs presque dans sa totalité. Seul le candidat vice-syndic de cette liste civique pourrait peut-être changer : Silvano Consol pourrait prendre la place d'Edoardo Picca.

▸ Très probablement Silvano Consol prendra la place d'Edoardo Picca comme vice-syndic

«Nous devrons affronter notre campagne électorale sur certains points bien précis. – dit encore le premier citoyen Christian Linty – *Le rôle des communes est en train de changer, la crise nous obligera à prendre des décisions importantes : nous devons sûrement garantir les structures et les services. Et côté investissements, il faudra faire les bons choix parce que l'argent n'est plus aussi disponible qu'autrefois».*

Pour en revenir à la tournée électorale, à Issime on ne parle pas encore d'une éventuelle deuxième liste. Il y a cinq ans, Linty et son équipe étaient les seuls dans la compétition. Ce scénario se reproduira-t-il dans quelques mois, ou peut-être dans le pays de la vallée du Lys on aura à nouveau une compétition ouverte avec deux choix possibles ? •

Courmayeur, le vote est encore en attente

▸ Pas encore de "rumeurs" sur les candidatures au pied du Mont-Blanc

Au pied du Mont-Blanc, les élections communales de l'automne prochain ne semblent pas encore intéresser la population. Et même du côté de l'administration, les pourparlers n'ont pas encore commencé. Par rapport aux autres communes, Courmayeur a encore un peu plus de neuf mois pour préparer cet important rendez-vous électoral.
«Je crois que nous commencerons les débats à l'intérieur de la majorité de l'administration communale au printemps. – dit Ferruccio Truchet,

membre unioniste de la Junte communale et vice-syndic de Courmayeur – *Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas encore abordé le sujet. Je crois que nous le ferons dès que possible avec les membres sortants du Conseil communal».* •

enche et Courmayeur seil communal en 2012

c,
uristiques
kilomètres
ne population
adjoint
ection locale

Issime

En remontant la vallée du Lys, Issime est à tous les effets le premier pays walser du Val d'Aoste. 432 habitants dans ce village situé à 66 kilomètres d'Aoste (953 mètres au-dessus du niveau de la mer), Issime s'appelle aussi Eicheme dans le dialecte töitschu qui est utilisée par les populations walser. Le syndic sortant est Christian Linty (Union Valdôtaine), son adjoint Edoardo Picca.

12

enche

L'un des bourgs les plus caractéristiques de la Basse Vallée, Arnad, est devenu célèbre grâce à sa production œnogastronomique. 375 mètres de hauteur et 1.306 habitants pour un pays qui se trouve à 41 kilomètres du chef-lieu régional. Le syndic est Pierre Bonel, son adjoint Alessandro Cortinovis : tous les deux sont membres de l'Union Valdôtaine.

Arnad

Valsavarenche, une seule liste ?

Le syndic sortant Pierino Jocollé a parlé au Conseil d'une liste unique éventuelle

Valsavarenche prépare les élections communales de 2012, mais c'est seulement à la fin de janvier que l'affaire "élections" démarrera. C'est l'opinion du syndic de Valsavarenche Pierino Jocollé. *« Il est bientôt temps de commencer le travail en vue des élections, mais la tournée électorale est un sujet qui d'une certaine manière a déjà été abordé à l'automne dernier »*.

Au mois de novembre, à la fin d'un Conseil communal, le premier citoyen du pays de la Haute Vallée a exposé au Conseil communal une idée. *« C'est une idée tout à fait personnelle* – dit encore Jocollé – *et que je n'ai pas annoncée de manière officielle. J'ai simplement demandé à tous les conseillers - mais surtout à ceux de la minorité - si à leur avis il est envisageable de proposer une liste unique pour les élections communales »*.

Jocollé n'a pas encore décidé s'il présentera à nouveau sa candidature

Une question qui, pour l'instant, n'a pas encore obtenu de réponse. En attendant la fin du mois de janvier pour entamer de manière "officielle" le cheminement qui mènera aux élections,

« Il y aura des changements au sein de l'équipe. J'espère que des jeunes feront partie du Conseil communal »

Pierino Jocollé maintient encore des réserves sur son éventuelle deuxième candidature en tant que syndic. *« En effet, je n'ai pas encore décidé* – avoue le syndic – *si tenter de continuer cette expérience ou de l'arrêter après cinq ans. C'est une décision que je prendrais dans les prochaines semaines »*.

Et du côté de la majorité également – dans le cas d'une seule liste ou bien d'une compétition à deux options – il y aura peut-être des changements. *« Tout le monde n'est pas disponible à poursuivre l'engagement au sein de l'administration : espérons aussi qu'il y ait des jeunes prêts à prendre la place de personnes plus âgées »*, conclut Pierino Jocollé. •

La taxe de séjour introduite en juin

Riccardo Bieller, Elso Gérandin, Vittorio Anglesio et Patrick Thérisod

Le Cpel a donné son accord pour les modalités d'application

L'assemblée du Cpel s'est exprimée favorablement sur l'ébauche de délibération régionale concernant l'application de la taxe de séjour.

«*Le document que nous venons d'approuver* – a expliqué le président du Cpel/Celva Elso Gérandin lors de la conférence de presse du mardi 10 janvier dernier – *est le résultat du cheminement que nous avons entamé dans la dernière période avec l'Administration régionale, les représentants des organismes locaux et l'association valdôtaine des hôteliers*».

Comme l'envisage le budget 2012/2014, les communes valdôtaines, avec une délibération du Conseil communal, pourront introduire la taxe de séjour pour les nuits dans les structures situées sur leur territoire: «*La loi n'indiquant pas la date à partir de laquelle cette taxe aurait dû être introduite* – a ajouté Gérandin – *nous avons décidé de commencer à juin, en évitant ainsi de modifier les prix de la saison d'hiver. Il s'agit d'une phase expérimentale qui nous permettra de nous retrouver à octobre pour une confrontation avec des données plus sûres*».

Le bénéfice sera destiné au secteur touristique

La taxe de séjour sera établie selon le prix moyen calculé par personne et par nuit et communiqué à l'Administration régionale par les structures, qui la verseront ensuite directement à la Trésorerie ou par transfert.

«*Bien que l'introduction de cette taxe soit facultative* – a continué le président du Celva – *son application sera uniforme sur tout le territoire régional et le produit sera destiné au financement d'interventions liées au secteur touristique*».

L'assemblée du Celva a discuté également de l'introduction de la taxe de séjour pour les résidences secondaires: «*Il s'agit d'un discours qui sera approfondi prochainement* – a précisé Riccardo Bieller, responsable du secteur "développement économique" – *nous évaluerons de quelle façon traiter cette éventualité: si on applique cet impôt aux hôteliers, nous croyons qu'il pourrait être étendu aussi aux propriétaires qui louent des appartements aux touristes*». •

La Foire de Saint-Ours de Donnas enregistre plus de 13 mille visiteurs

Un grand spectacle dans le bourg de la Basse Vallée de vendredi à dimanche dernier

Plus de 13 mille personnes ont visité dimanche dernier, 15 janvier, le bourg de Donnas, où à partir 4h30 du matin, l'édition 2012 de la Foire de Saint-Ours avait commencé.

Une grande fête populaire, celle de Donnas, qui comme d'habitude précède de quelques semaines la Foire de Saint-Ours d'Aoste, au programme lundi 30 et mardi 31 janvier prochain.

Mais dimanche dernier, l'attention était complètement centrée sur la manifestation de Donnas, qui a été un succès concernant le public et le spectacle.

Plus de cinq cents artisans présents, et parmi eux quelques-uns des artistes du bois les plus célèbres du Val d'Aoste.

Un nombreux public pour la foire et la veillà de Saint-Ours de Donnas

Les noms des meilleurs artisans de la Foire qui ont reçu les prix du jury

Le jury de la Foire – qui était présidé par l'ancien assesseur régional à l'Education et à la Culture Teresa Charles – a dû beaucoup travailler pour émettre un verdict plus que jamais difficile. Voilà les vainqueurs des différentes catégories: Aldo Chapellu (nœuds), Cesarino Bonin (outils agricoles), Margherita Pramotton (dentelles et tricots), Emilio Civico (fer), Piergiuseppe Paoloni (tourneur), Piero Communod (cuir), Ezio Gallet (vanneries), Johnny Chasseur, Leandro Favre et Livio Martignene (sabots et soques), Emilio Lavy (ustensiles de cuisine), Paolo Paris (jouets), Rino Collé (pierre), Sebastiano Yon (bas-relief), Ornella Crétaz (gravure) et Giuseppe Binel (sculpture).

La Foire de Donnas avait commencé vendredi 13 janvier avec la veillà dans les rues du bourg du pays: une veillà qui, comme la Foire, a enregistré des chiffres records. •

Plan de formation 2012 pour le personnel des organismes locaux

Afin de fournir aux citoyens des services de qualité en améliorant l'efficacité de l'Administration, les organismes locaux de la Vallée d'Aoste continuent le cheminement de la formation professionnelle. L'année dernière, le Plan de formation proposé par le Celva a concerné environ 1.900 personnes: pour 2012, des plans de formation divisés entre personnel, secrétaires et administrateurs ont été envisagés.

Le Plan de la Performance 2011/2013 du Celva

Une opportunité pour adapter le Celva au contexte actuel face à la crise économique et à la réduction des ressources économiques et pour offrir davantage de services aux organismes locaux valdôtains: «*Le Plan de la Performance du Celva* – a expliqué le directeur Patrick Thérisod – *représente une occasion pour réorganiser certains aspects afin de mieux répondre aux exigences des Communes valdôtaines*».

Le Celva offre aux organismes locaux différents services: de la formation au soutien administratif et de l'encadrement aux services en faveur du Cpel.

le peuple valdôtain

Avis aux destinataires.
Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 du dit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à:
Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Hebdomaidaire de l'U.V.
et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple S.r.l.»
27, 29 av. des Maquisards - Aoste
tél. 0165 26 14 69 - fax 0165 23 41 40
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN
La page 3 est cordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Valllée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
loc. Grand Chemin, 16 - Saint-Christophe
tél. 0165 23 68 88 - fax 0165 184 51 53

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
loc. Amérique, 97 - Quart
tél. 0165 76 12 06 - fax 0165 76 11 12

TARIFFE INSERZIONE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali € 21,00 al modulo
• Occasionali € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali € 26,00 al modulo
• Occasionali € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

ABONNEMENTS
€ 25,00 Italie - € 30,00 Etranger

"Nos contemporains illustres", la rubrique du directeur de "Le Peuple Valdôtain"

A partir de ce numéro retrouvez les protagonistes de l'histoire valdôtaine

Il arrive souvent à chacun de nous de côtoyer des gens qui jouent un rôle important dans la vie sociale, politique ou culturelle de notre région. Ce sont des personnes qu'on rencontre dans la rue, des voisins, des connaissances, parfois des amis, voire des parents, dont on connaît certains aspects de la vie quotidienne, mais dont on ignore parfois les activités qu'ils déploient ou qu'ils ont déployées en faveur de la collectivité. Récemment, lors du cours de formation organisé par l'Union Valdôtaine, on m'a demandé d'évoquer la figure de certains de ces personnages, importants pour l'histoire contemporaine de la Vallée, ayant vécu dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle: l'idée m'est venue alors de tracer pour notre journal aussi un bref profil biographique de ces personnalités. A partir de ce numéro du «Peuple», nous rencontrerons donc chaque semaine un valdôtain qui a laissé une trace dans la vie publique locale, ou dont la renommée a dépassé le rempart de nos montagnes, dans les derniers cinquante ans du siècle dernier.

Joseph Rivolin

1 - Jean-Joconde Stévenin

Parmi les seize valdôtains qui participent, le 13 septembre 1945, à la fondation de l'Union Valdôtaine, le personnage la plus remarquable est sans doute Monseigneur Jean-Joconde Stévenin. Né en 1865 à Gaby, il reçoit les ordres en 1888. Avec un groupe de jeunes prêtres, il adhère avec enthousiasme à la doctrine sociale de l'Eglise, lancée par l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII: il participe à la fondation du journal «Le Duché d'Aoste» (1894) et de plusieurs initiatives sociales visant l'émancipation des classes populaires et l'amélioration de leurs conditions de vie (Coopérative de consommation, Société d'assurance contre les incendies, Bibliothèque d'études sociales, Caisses rurales etc.). Contrastés par le clergé conservateur et soupçonnés de modernisme, les «prêtres démocrates» sont marginalisés pendant l'épiscopat de Mgr Joseph-Auguste Duc. Ce n'est que sous les successeurs de celui-ci que Stévenin acquiert une grande influence, au point qu'en 1920 il est préconisé pour la chaire épiscopale d'Aoste, à laquelle il renonce, ainsi qu'à d'autres charges prestigieuses. Chanoine de Saint-Ours et chanoine honoraire de la Cathédrale, prélat domestique du pape, membre de l'Académie Saint-Anselme, il s'adonne activement à l'activité politique et devient la cheville ouvrière du mouvement démocrate-chrétien en Vallée d'Aoste, avec le docteur Anselme Réan, fondateur de la «Ligue Valdôtaine».

En 1895, en dépit du *non expedit* qui défend aux catholiques la participation active à la vie politique, il appuie la candidature de François Farinet, élu au Parlement italien avec le slogan «La Vallée d'Aoste aux Valdôtains»; en 1913 il fonde l'hebdomadaire «Le Pays d'Aoste», il appuie le candidat syndic d'Aoste Julien Charrey et il est élu lui-même conseiller municipal. Dans les années 1917-1919 il exerce les fonctions de syndic de la ville, comme remplaçant de Désiré Norat, appelé sous les drapeaux: on lui doit, entre autres, des initiatives pour la défense des droits des Communes valdôtaines sur les eaux et la création d'un comité international pour le percement du tunnel du Mont-Blanc. En 1919 il participe à la fondation de la section valdôtaine du Parti Populaire Italien. Les années 1920 voient le déclin de l'activité politique et sociale de Stévenin: l'administration catholique de la ville est renversée par l'alliance entre les fascistes et les conservateurs en 1923: en 1926 le régime oblige «Le Pays d'Aoste» à arrêter les publications et le «Crédit valdôtain», banque créé en 1921 à partir des caisses rurales et administrée directement ou indirectement par Stévenin jusqu'à 1926, fait faillite, malgré les efforts de celui-ci pour la sauver. Marginalisé pendant le Fascisme, Stévenin reprend un rôle de protagoniste à l'issue de la seconde guerre mondiale: fédéraliste convaincu, il rédige un projet de statut d'autonomie et participe à la fondation de l'Union Valdôtaine et du journal homonyme, organe officiel du Mouvement. L'évolution de l'Union, au sein de laquelle prévaut le courant laïcisant guidé par Séverin Caveri, provoque l'éloignement de Stévenin et d'autres personnalités catholiques, qui prendront la tête de la section locale de la Démocratie Chrétienne, formation politique ayant succédé Parti Populaire. D'âpres polémiques opposeront Caveri à Stévenin jusqu'à la mort de celui-ci, à l'âge de 91 ans, en 1956. •

DÉCÈS

Les sections de l'Union Valdôtaine d'Arvier et Morgex

ont la douleur d'annoncer le décès de

Madame
Mariolina ROSA
Epouse SCALFI
Âgée de 68 ans

Les communautés unionistes d'Arvier et de Morgex présentent leurs plus sincères condoléances à son mari Agostino, membre du Comité de direction de la section d'Arvier, à ses enfants Daniele, membre du Comité de direction de la section de Morgex, et Barbara, membre de la section d'Arvier, à leurs familles ainsi qu'à tous ses autres parents.

ÉVÈNEMENTS

La section de l'Union Valdôtaine de la Thuile

organise la

Compétition de slalom géant de l'Union Valdôtaine

Samedi 24 mars à La Thuile

Campagne d'Adhésion

peux-mieux-douze

j'y adhère!
et toi?...
:-)

envoie le ***bon message!***

UNION VALDÔTAINE